

CHAMPIONNAT DOUBLE 77

Masculins 3^{ème} / 4^{ème} Divisions

Féminines 3^{ème}/ 4^{ème} Divisions



Samedi 4 & Dimanche 5 mai 2024

- Boulodrome: Centre Sportif J. GODDET - St Germain sur Morin

Inscriptions	Horaires	Règlement FFSB	
Par courrier: Mme Karine CLAIN 10 bis, SENTE des JARDINS 77860 St GERMAIN sur MORIN Tél: 06 16 45 00 39 Par Mail: karine.lhernault@neuf.fr Dernier délai: Jeudi 25 avril minuit	Samedi 4 mai 2024 : jet du but 14h00 Masculins 3 ^{ème} et 4 ^{ème} division Dimanche 5 mai 2024 : jet du but 8h30	Pour cette compétition, le Règlement Technique International et le Règlement Sportif FFSB seront appliqués. Parties en 13 points limitées à 1h30 (le CBD se réserve le droit de modifier la durée des parties en fonction du nombre d'équipes) Avis vous sera fait après le tirage.	
Toute inscription reçue au-delà du 25/04 ne sera pas recevable. Tirage : Jeudi 2 mai à 17h30	Masculins et Féminines Toutes divisions	Licences compétitions obligatoires avec le tampon médical : Art. 22 du RS. Tenues uniformes haut de corps avec écussons du club (1)	

Compétition officielle : Décernant le titre de Champion(e) et Vice-champion(ne) dans chacune des catégories ainsi que la qualification au Championnat Régional Masculin 3^{ème} et 4^{ème}divisions.

Pour les féminines, inscription directe par le CBD77 au Championnat Régional

Le Fédéral Double Régional F3, F4, M3 et M4 se déroulera le 09 juin à CORBEIL (91)

Déroulement des compétitions :

Samedi 4 mai 2024 : 1ère phase et cadrage si nécessaire

Poules puis parties éliminatoires directes

Au tirage initial, les équipes d'une même AS ou ESB (2) ne peuvent figurer dans la même poule, dans la mesure du possible.

Obligatoirement les 1^{ers} de poule rencontrent les 2^{èmes} de poule.

Un 1^{er} de poule ne peut pas rencontrer son 2^{ème} de poule

Dimanche 5 mai 2024 : 2ème phase

Poules avec tirage intégral puis parties éliminatoires directes

(Arrêt des parties de 12 h 30 à 14 heures)

(2) Nota: 2 ou 3 joueurs d'une même AS ne peuvent se déclarer en ESB.

Indemnités de séjour et de déplacement					
1ère phase : qualifié	25€	1/4 finale	40€	Récompenses aux équipes	
2 ^{ème} phase : qualifié	25€	½ finale	50€	Championnes et	
Parties qualificatives éventuellement	25€	Finale	80€	aux Vice-championnes	

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Masculins et Féminines 3ème et 4ème Divisions : 30 € par équipe, facturés aux sociétés participantes.

(1) Nota important : Les équipes qui se seront qualifiées pour les Championnats Régionaux devront respecter en matière de tenue les dispositions de l'article N°68 du règlement sportif FFSB.

Le CBD se réserve le droit de modifier lors du tirage les indemnités de séjour et de déplacement suivant le nombre d'équipes inscrites.

Arbitre: M. Henri KELLER (Arbitre national)

Président du CBD de S&M Fernand BOULY

Secrétaire Générale Karine CLAIN Trésorière Générale et Présidente de la Commission Féminine Ghislaine BÉRUDI Président de la Commission des Arbitres Fernand BOULY